

Décembre 2019/n° 251



SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE

www.sosve.org

Villages de joie

"L'ÉDITO" de Lordina

**"Mon frère m'a donné
le goût des livres"**

PARCOURS

**Marie-Paule :
"Ma mère SOS
m'a sauvée"**

DOSSIER

**PSYCHOLOGUES
EN VILLAGES D'ENFANTS SOS
Bâtisseurs d'avenir**

“L'ÉDITO” de Lordina

Chaque trimestre, un jeune d'un village d'enfants SOS s'exprime



Je m'appelle Lordina. Cela veut dire “fille de Dieu” ce qui me plaît. J'ai 16 ans. Mes petits frères sont encore près de moi. Notre grand frère a quitté le village à 18 ans : il vit à Paris et fait des études d'histoire et de philosophie. C'est lui qui m'a donné le goût des livres. Je suis en train de lire l'Alchimiste de Paulo Coelho que j'aime beaucoup (et que m'a conseillé mon grand frère). Je me souviens que notre maison était vide quand

on est arrivés tous les 4 au village, en Ile-de-France, il y a 9 ans. Elle venait d'être construite et notre mère SOS nous attendait pour qu'on choisisse les meubles et la décoration ensemble. C'était bien.

J'aime la musique et les films de danse, même les vieux films en noir et blanc avec Fred Astaire.

Je suis au lycée, en première. Je voudrais travailler dans la mode, par exemple représenter une grande marque française en Asie. J'ai choisi cette photo parce que je trouve que les grandes marques de mode comme Chanel ont une élégance et une hardiesse vraiment à part, surtout dans les couleurs. C'est elles qui inventent.

Au lycée, j'ai choisi l'option histoire et sciences politiques. Je m'intéresse à ce qui se passe sur terre. Le sort des enfants maltraités dans le monde m'attriste beaucoup. Par contre, je suis émerveillée par les progrès technologiques par exemple pour la médecine.

Lordina

Des psychologues sont présents dans chaque village d'enfants SOS. Ils accompagnent les enfants et les aident à apaiser les troubles causés par les maltraitances subies. Ils soutiennent aussi les membres des équipes de SOS Villages d'Enfants dans leurs missions.

Assise sur de gros coussins posés à même le sol, Sophie dessine. Elle a 10 ans et l'impression que, jusqu'alors, elle n'a jamais eu l'occasion de dessiner pour son plaisir. De ses crayons de couleurs surgissent des chats et des chiens - Sophie aimerait avoir un animal de compagnie -, et des paysages - Sophie rêve également de partir en vacances -. Parfois elle fait le portrait de sa mère SOS (éducatrice familiale) ou de Caroline Defossez, la psychologue du village d'enfants SOS de Calais depuis 12 ans. C'est dans le bureau de cette dernière que sont installés les gros coussins. “Ce bureau, c'était un cocon”, se souvient Sophie aujourd'hui âgée de 20 ans. Lorsque, avec ses demi-frères, elle arrive au village d'enfants SOS de Calais, Sophie ne va pas bien. “Je ne comprenais pas ce qui nous arrivait. Perturbée par ce nouvel environnement, je me méfiais de tout le monde. Pourtant j'ai très vite été à l'aise avec Caroline. Elle a su me mettre en confiance, j'avais tellement besoin de me confier...”

Quelques semaines plus tôt, les gendarmes avaient défoncé la porte de sa maison pour venir la chercher, elle et ses frères et sœurs dont le plus jeune n'avait pas un an. Les gendarmes avaient été prévenus par une lettre anonyme que les parents de Sophie étaient totalement démissionnaires. C'était elle, la “grande” de dix ans, qui assurait le rôle de maman de substitution. Cela lui avait d'ailleurs fait manquer ses années de CE1 et CE2. Et puis, son beau-père la maltraitait car Sophie “payait” pour les bêtises des petits. Quant au frère de son beau-père, il l'avait agressée sexuellement.

“Caroline fut toujours là pour moi, se souvient Sophie, elle trouvait toujours un moment même entre ses autres rendez-vous”. La jeune femme précise qu'elle a toujours eu une relation formidable avec Sylvie, sa mère SOS. “C'est ma nouvelle maman ! D'ailleurs ses propres enfants me considéraient comme leur sœur. Caroline n'est donc pas venue combler des manques de la part de ma mère SOS. Sylvie m'a donné de l'amour, Caroline m'a donné de la confiance”.



SOS VILLAGES
D'ENFANTS
FRANCE
www.sosvd.org

Villages de joie

Publication trimestrielle éditée par
SOS Villages d'Enfants
6, cité Monthiers - 75 009 Paris
Tél. : 01 55 07 25 25

PRÉSIDENT : Daniel Barroy

VICE-PRÉSIDENTES : Marie-Claude Hamon,
Françoise Rouch

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET DIRECTRICE
DE LA PUBLICATION : Isabelle Moret

RÉDACTEUR EN CHEF : François-Xavier Deler

CONCEPTION, RÉDACTION ET MAQUETTE :
Le Jas - 01 53 10 24 10 - www.lejas.com

PHOTOS : Philippe Besnard / SOS Villages d'Enfants,
iStock, SOS Villages d'Enfants France, Madagascar
et Vietnam, Studio Photo Chebbi.

IMPRESSION : Fabrègue

ISSN : 0243.6949

Dépôt légal à la parution/Cette revue est accompagnée
d'un encart d'appel à dons (enveloppe, lettre et bulletins
de don).

Hors-Série n°1 : Générosité et Transmission

Imprimé
sur papier mat 90 g PEFC



PEFC™ 10-31-1188

PSYCHOLOGUES EN VILLAGES D'ENFANTS SOS **Bâtisseurs d'avenir**



UNE PRÉSENCE ESSENTIELLE

Ce n'est pas un hasard si on trouve un ou deux psychologues dans chaque village d'enfants SOS. Ils ont une formation, des compétences et une place à part dans l'équipe. Leur première mission est souvent d'aider l'enfant à comprendre et à accepter son placement. Ils mettent du sens sur un événement qui est toujours perturbant. "Parfois, les enfants sont en rébellion contre la décision des instances judiciaires, explique Vincent Douillez, chef de service éducatif du village d'enfants SOS de Calais, ou se sentent 'responsables' de l'éloi-

gnement d'avec leurs parents. Il n'est pas rare non plus que des enfants placés affichent une forme de fatalisme, persuadés qu'ils seront un jour, eux aussi, des adultes maltraitants...".

Autant de sentiments qui ne peuvent s'approprier seuls. Raphaële Poulet, psychologue au village d'enfants SOS de Persan, insiste sur l'importance de la participation des enfants à ce que tous les psychologues nomment un "travail". "Oui, c'est un travail parce que cela implique l'engagement, la complicité presque, de l'enfant. Je lui explique que c'est un peu comme une enquête policière

au cours de laquelle nous allons chercher ensemble dans ses souvenirs, parfois lointains, ce qui a conduit à son placement et comment il l'a vécu". En aidant Raphaële à comprendre son histoire, l'enfant se l'approprié, la "digère" si l'on ose dire. Accepter les raisons de son placement est la première marche vers l'apaisement des troubles dont souffrent beaucoup d'enfants ayant été victimes de violences physiques ou de carences affectives. Troubles de l'attention, agressivité, difficultés scolaires, boulimie, anorexie, scarification, cleptomane, hyperactivité ou encore syndrome d'abandon, l'expression du mal-être prend mille formes. "Ces manifestations sont souvent 'bruyantes', note Raphaële Poulet, mais nous devons aussi repérer celles qui sont moins visibles : l'enfant absent à tout, mutique, isolé, trop sage...". Des signes peu perceptibles peuvent aussi alerter les professionnels : un enfant qui passe d'un sujet à l'autre d'une manière très marquée par exemple, une pensée totalement éparpillée ou des mouvements d'évitement lors de rapprochements physiques... Des éléments qu'il est plus facile de remarquer depuis la position d'observateur qui est celle des psy-



© iStock

chologues que depuis celle de la mère SOS qui a 5 ou 6 enfants à gérer simultanément et est l'objet de sollicitations permanentes.

Les psychologues répondent évidemment présents en cas de crises telles que des fugues, violences, scarifications, etc. (voir notre dossier dans *Villages de joie* n°246). Mais ils ne sont pas pour autant des pompiers de l'âme. "Nous sommes d'abord là pour faire de la prévention, confirme Caroline Defossez. De la même façon que l'on ne doit pas apprendre à bien se nourrir lorsque survient l'obésité, mieux vaut éviter d'apprendre à gérer ses émotions en cas d'urgence. Or dès trois ans, un enfant peut verbaliser ses émotions de manière surprenante et comprendre qu'il peut les exprimer de façon adaptée".

Si l'expertise des psychologues est essentielle pour identifier les troubles, elle l'est plus encore pour apporter des réponses que l'enfant ne trouverait pas auprès des autres membres de l'équipe des villages d'enfants SOS. "Les enfants qui ont vécu de grands traumatismes ont souvent peur de ressentir et d'accepter des émotions qui sont effrayantes pour eux-mêmes, poursuit la psychologue calaisienne. Concrètement, lorsqu'ils sont en face de moi, cela se traduit par des phrases comme : 'Non, on ne va pas parler de cela sinon je vais me mettre à pleurer'. Mais le refus de l'émotion fait le lit des pathologies. Mon travail consiste donc à les aider progressivement à trouver la manière de vivre toutes leurs émotions, en particulier les moins agréables. À moi de leur dire : Oui il faut en parler, oui cela peut faire mal mais ce sera libérateur".

DU TEMPS ET DES OUTILS

Les fréquences d'intervention comme les moyens utilisés diffèrent selon les psychologues. À Calais, Caroline Defossez ne passe pas à l'improviste dans les maisons mais seulement en y étant invitée ou lorsque cela est prévu avec ses collègues. Raphaële Poulet s'y rend occasionnellement et ses venues sont rarement planifiées. Même si les rencontres avec Christelle Remy ou Marjorie Oestreicher, les deux psychologues du village d'enfants SOS de Marange-Silvange, se déroulent essentiellement dans leur bureau, les deux professionnelles ont toujours un temps d'observation sur le lieu de vie de l'enfant au moment de son admission. "Évidemment, chaque accompagnement est unique, soulignent ces dernières d'une même voix. Ainsi, nous sommes amenées à voir certains

enfants une fois par semaine mais nous échangeons moins d'une fois par mois avec d'autres. Plusieurs enfants bénéficient déjà d'une prise en charge psychologique en dehors du village SOS et, dans ce cas, nous évitons de trop les solliciter”.

Pour créer l'atmosphère propice aux échanges, les psychologues disposent de différents “outils”. Souvent il s'agit de jeux des plus classiques : jeux de construction, cartes, table de ping-pong, baby-foot, marionnettes, Playmobil, pâte à modeler, maison de poupée... “Ce sont à la fois des supports à l'expression et à la relation, précise Christelle Remy. Certains comme les Playmobil permettent à l'enfant de mettre en scène ce qu'il vit et ressent”. S'y expriment alors son rapport à l'autorité, son ressenti vis-à-vis de ses parents, son positionnement par rapport aux autres enfants du village SOS ou à l'école, etc. “C'est d'ailleurs souvent lui qui choisit le support qu'il a envie d'utiliser, ajoute la spécialiste. À nous de décoder des comportements, des hésitations, des gestuelles, de lire ses émotions... Un enfant pourra par exemple affirmer son désir de voir ses parents et son affection pour eux, alors que tout - sa gestuelle, nos tests, ses dessins, les histoires qu'il va inventer - dira qu'il associe ses parents à un univers anxigène et dangereux”. L'enfant peut en effet répondre ce qu'il croit que la société attend qu'il dise. Il peut aussi être sincèrement tiraillé entre l'attachement réel qu'il continue à avoir pour ses parents et la conscience de leur nocivité. “Lorsqu'un enfant a toujours vécu dans un climat de violence, celui-ci est pour lui la norme, ajoute Marjorie Oestreicher. Au village d'enfants SOS, nous lui proposons un autre modèle, plus aimant et plus rassurant. Ce n'est pas pour autant que l'adhésion est instantanée”.

Pour mieux comprendre ces mécanismes inconscients qui entrent en jeu, les psychologues utilisent aussi des supports plus techniques, tels que des tests psychométriques, des tests projectifs (ceux qui exploitent des réponses spontanées, à l'instar du fameux test de Rorschach), la technique de la ligne de vie (une analyse des émotions liées aux éléments de la vie), des génogrammes (une forme enrichie d'arbre généalogique) etc.”. Les psychologues peuvent aussi organiser des sorties à l'extérieur, le temps d'un repas par exemple. Avec les grands adolescents, les échanges se font souvent de manière classique, dans le bureau, “mais jamais en face à face pour ma part, précise Raphaële Poulet. En étant de trois quarts l'un par rapport à l'autre, je donne à l'échange une dimension de partage. Il est essentiel que cela ne prenne pas

la forme d'un entretien qui placerait l'enfant sous une forme de hiérarchie sclérosante”. En effet, aucun progrès ne pourrait voir le jour si l'enfant n'avait pas une confiance absolue dans son/sa psychologue.

Évidemment, beaucoup d'enfants ont eu un parcours qui les a conduits à côtoyer d'autres psychologues avant d'arriver dans les villages d'enfants SOS. Mais le contexte est cette fois très différent. “Ici, ils comprennent vite que nous faisons partie d'une équipe avec laquelle nous échangeons beaucoup, explique Christelle Remy. Nous nous mettons donc d'accord avec eux sur ce qui doit rester de l'ordre de l'intime et ce qui peut, dans leur propre intérêt, être connu du reste des membres du village d'enfants SOS”.

“Bien que ces échanges soient souvent libérateurs de tensions, aller voir le psychologue est rarement un plaisir pour eux, remarque Caroline Defossez. C'est un peu comme un rendez-vous chez le dentiste, on sait qu'on doit y aller mais de là à le réclamer ! Ce n'est pas un plaisir car apprendre à apprivoiser ses émotions, faire remonter des sentiments refoulés peut être douloureux. C'est pourquoi il est crucial que l'enfant sache que notre bureau est un espace où il pourra parler librement, sans jamais être jugé, sans risquer de blesser l'autre, sans craindre que sa parole soit trahie... Dans le bureau des psychologues, il peut dire sa colère contre sa mère SOS, sa jalousie des autres enfants qui vivent avec lui, sa détestation des adultes...”.

“Un lâcher-prise qui est possible, souligne Vincent Douillez, parce que les psychologues ne sont pas des référents affectifs comme le sont les mères SOS” ou pour le dire autrement, il n'y a pas de bagarre, pas de jalousie entre les enfants pour s'attacher leur affection.

UN LARGE ÉVENTAIL DE MISSIONS

Si leur travail est d'abord dédié à l'accompagnement des enfants, les psychologues sont aussi là pour aider les membres des équipes des villages d'enfants SOS à remplir leurs missions. À ce titre, ils sont associés à la définition du Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) de chaque enfant, participent régulièrement aux réunions collectives d'encadrement et reçoivent en entretien individuel - et confidentiel - les salariés qui le souhaitent.

“Imaginez le village d'enfants SOS comme un orchestre, propose le chef de service éducatif du village d'enfants SOS de Calais. Mère SOS, aide

familiale, éducateurs scolaires, directeur, etc. tout le monde joue son propre instrument dans l'intérêt de l'enfant. Si le chef de service se positionne comme le garant de la "partition éducative", il veille en l'occurrence à ce que la psychologue puisse aussi intervenir pour témoigner des effets de l'action éducative sur l'enfant ; il rappelle aux différents musiciens (personnels éducatifs) de personnaliser la mélodie en s'inspirant des conseils que la psychologue peut apporter pour que chacun garde sa lucidité sur ce qu'il suscite." Les psychologues ne s'intéressent pas aux protocoles de prise en charge mis en œuvre dans les villages SOS mais aux interactions humaines dans l'utilisation de ces outils. "Mon rôle parfois ingrat mais que j'assume, sourit Caroline Defossez, c'est d'amener chacun à regarder ses émotions en face pour que ces dernières ne prennent pas les commandes du cerveau." Selon Vincent Douillez, les psychologues évitent aussi aux membres de l'équipe de travailler avec une approche trop formelle, trop procédurale. "À titre personnel, les échanges que j'ai eus avec Caroline Defossez m'ont conduit à être plus prudent dans mes communications avec le reste de l'équipe, davantage 'mieux-veillant". Au premier rang des professionnels épaulés par les psychologues, on trouve les mères SOS. Confrontées au quotidien à des enfants dont le passé est souvent très compliqué, elles peuvent avoir l'impression de ne plus parvenir à bien faire leur travail, souffrir de lassitude, s'éloigner de leur rôle essentiel de figure d'attachement. Les psychologues ne sont pas là pour apporter les réponses éducatives mais pour aider les mères SOS à gérer leurs doutes, leur découragement afin que la difficulté ne devienne pas envahissante. "Auprès des mères SOS, je cherche d'abord à donner du sens aux comportements parfois déstabilisants des enfants qu'elles accompagnent, explique Marjorie Oestreicher. Mon rôle est de leur permettre de prendre du recul, leur rappeler que ce ne sont pas elles qui sont personnellement visées, les réassurer".

Dans le large éventail des actions des psychologues, il faut encore citer le rôle qu'ils peuvent avoir dans le cadre des visites médiatisées, ces moments pendant lesquels des parents viennent voir leurs enfants en présence d'éducateurs spécialisés. "Lorsque la psychologue est présente durant la rencontre, elle fait le 'debrief' avec les parents, explique Vincent Douillez. Comme la psychologue apparaît plus neutre aux yeux des parents, son

discours tempère ce qui pourrait apparaître comme le libre arbitre de l'éducateur spécialisé". Les psychologues sont aussi des relais entre l'équipe du village d'enfants SOS et les professionnels médico-sociaux extérieurs : soignants des centres médico-psychologiques et centres médico-psycho-pédagogiques, responsables des maisons des adolescents, orthophonistes, psychologue scolaire, etc.

Enfin, tous ces échanges, toutes ces observations nourrissent la rédaction de documents destinés au juge des enfants. Ceux-ci peuvent être envoyés à date anniversaire du placement ou à mi-mesure. "Ils précisent ce que je comprends des besoins de l'enfant, explique Caroline Defossez. Cela nourrit la réflexion du magistrat qui devra décider des suites du placement et des droits d'hébergement des parents".

Mélanie, 20 ans, est récemment venue voir Christelle Remy pour lui demander de l'aider à écrire un courrier au juge des enfants. Mélanie souhaite héberger occasionnellement sa petite sœur qui vit au village d'enfants SOS de Marange-Silvange.

"Moi, cela fait deux ans que j'ai quitté le village SOS, explique la jeune femme titulaire d'un CAP Petite Enfance et qui cherche un emploi dans ce secteur. Je suis pourtant restée en lien avec Christelle car elle m'a énormément apporté". Mélanie était arrivée au village d'enfants SOS de Marange-Silvange à l'âge de 8 ans avec ses frères et sœur dont elle avait été séparée pendant les deux ans que la fratrie avait passés en foyer. Les enfants n'avaient pas subi de violences mais avaient souffert de carences éducatives lourdes, particulièrement de leur mère qui avait quitté le foyer familial. Dans les premières années du placement, cette dernière venait toutefois voir les enfants. Mais elle finit par "disparaître" du jour au lendemain, sans donner signe de vie pendant 5 ans. "J'étais triste et en colère, raconte Mélanie. Pour faire la paix avec moi-même, je devais accepter les fragilités de ma mère, son incapacité à jouer son rôle de maman, pourquoi elle nous avait abandonnés. C'était à Christelle et à elle seule que je pouvais dire ce que j'avais sur le cœur".

La jeune femme est aujourd'hui apaisée et sait quelle le doit beaucoup à l'encadrement du village d'enfants SOS, au soutien de sa mère SOS et à celle qui fut pendant dix ans sa psychologue et qui reste encore aujourd'hui celle sur qui elle peut toujours compter. ■

LA CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT A 30 ANS : PASSONS DE LA PAROLE AUX ACTES !

En France près d'un enfant sur deux ne connaît pas ses droits et seul un adulte sur deux énonce spontanément au moins un droit de l'enfant. Pourtant, le 20 novembre, la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), ratifiée par notre pays, fêtait ses trente ans. Pour mémoire, ce texte adopté à l'unanimité par les États membres des Nations Unies en 1989 constitue le premier traité international juridiquement contraignant concernant les droits des enfants. Il définit leurs droits fondamentaux et veille à ce que tous les pays coopèrent pour mieux protéger les enfants en mettant en avant l'intérêt supérieur de l'enfant comme considération primordiale pour les États. Pour autant, la CIDE n'est pas encore suffisamment appliquée puisque l'on observe que dans le monde, y compris dans les pays les plus attentifs aux droits humains comme la France, les droits de l'enfant ne sont pas toujours respectés car souvent mal connus mais aussi souvent non prioritaires sur les plans politique et budgétaire.

UNE RENCONTRE À L'ASSEMBLEE NATIONALE ET UNE PUBLICATION POUR FAIRE DE LA PÉDAGOGIE

C'est pourquoi SOS Villages d'Enfants a souhaité se saisir de cet anniversaire pour engager en amont et en aval plusieurs



© Philippe Besnard / SOS Villages d'Enfants

actions de promotion et de valorisation des droits de l'enfant. Le 26 septembre dernier, l'association organisait à l'Assemblée Nationale une table ronde sur les droits de l'enfant comme levier de la qualité en protection de l'enfance, en présence de nombreux parlementaires et du secrétaire d'Etat à la Protection de l'Enfance Adrien Taquet. À cette occasion étaient présentés Les Cahiers SOS n° 9 publiés par SOS Villages d'Enfants sur "L'approche par les droits : une boussole pour la protection de l'enfant". À travers des illustrations concrètes, ce travail, destiné à tous les acteurs professionnels en charge de la protection de l'enfance, explique pourquoi l'adoption d'une approche fondée sur les droits de l'enfant nécessite de repenser à la fois la place des adultes qui entourent l'enfant, la place de l'enfant lui-même et le système mis en place à son intention, et interroge toutes les institutions avec lesquelles il est en contact.

UNE DYNAMIQUE POUR PASSER DE LA CONVENTION AUX ACTES

En parallèle, SOS Villages d'Enfants a rassemblé plus de trente associations, ONG et collectifs autour de la dynamique "De la Convention aux Actes". Objectifs : parler d'une seule voix et porter des propositions communes, mobiliser l'opinion publique sur les enjeux relatifs à l'enfance et au respect de ses droits et convaincre les pouvoirs publics de prendre des engagements forts et prioritaires en faveur de l'enfance.

Après consultation des enfants et jeunes issus des différents réseaux associatifs concernés, plusieurs thèmes ont été retenus - gouvernance, protection, participation, justice, éducation, santé, environnement et précarité - autour desquels 12 propositions fortes et concrètes baptisées "Actes" ont été élaborées. Le 20 novembre, ces 12 "Actes" ont été remis aux décideurs publics à l'occasion d'un événement militant et festif qui a réuni jeunes, militants associatifs, décideurs politiques et grand public au Théâtre du Merveilleux à Paris.

À noter qu'a été publié dans le cadre de cette dynamique un livret à destination des enfants intitulé "Tous les enfants ont des droits" co-écrit par Bayard et l'ensemble des associations partenaires.

L'ESPACE NATIONAL DE CONSULTATION DES JEUNES AUX CÔTÉS DE LA DÉFENSEUR DES ENFANTS

Ce même 20 novembre, SOS Villages d'Enfants était aussi à l'Unesco aux côtés de la Défenseure des enfants, Geneviève Avenard, pour la restitution de la grande consultation qu'elle a organisée pour recueillir l'avis des jeunes sur la mise en œuvre de leurs droits. Pour y parvenir, la Défenseure des enfants s'était appuyée notamment sur l'Espace National de Consultation des Jeunes (ENCJ) de SOS Villages d'Enfants. « Deux jeunes faisaient partie d'un « comité de pilotage Jeunes » travaillant avec les services de la Défenseure des enfants, qui les a vus elle-même une fois par mois, sur la préparation, la mise en œuvre et le déroulement du projet dont la journée du 20 novembre a été l'aboutissement », explique Florine Pruchon, responsable plaidoyer de SOS Villages d'Enfants. Les membres de l'ENCJ ont travaillé pendant plusieurs semaines en ateliers autour de la lutte contre les violences, de la participation, de l'intimité et de la préparation de l'avenir pour faire des propositions à la Défenseure des Enfants à partir de leur vécu et de leur quotidien en villages d'enfants SOS.

En somme des axes concrets délivrés par les enfants pour permettre à la Convention des droits de l'enfant d'être mieux appliquée par les "grands". ■

Les Cahiers SOS n°9 : www.sosve.org/publications/

Découvrir les Actes : www.delaconventionauxactes.org/nos-actes

Plus d'informations sur la table ronde et la Dynamique : www.sosve.org



© SOS Villages d'Enfants Madagascar

International, Siddhartha Kaul, et de Maître Maria Raharinarivonirina, présidente de l'association malgache, la délégation française a salué le travail des équipes locales qui accueillent plus de 800 enfants dans les villages d'enfants SOS et accompagnent pas moins de 6 000 enfants au quotidien dans les Programmes de Renforcement de la Famille et les établissements scolaires.

“PROTÉGEONS DEMAIN !” COMME NOUS Y INVITE ANNY DUPEREY

© DR **france.2**

C'est en ce moment sur France 2, ne les manquez pas : les quinze épisodes inédits de “Protégeons demain !”, avec la participation

d'Anny Duperey, marraine de l'association. Dans ce programme court, des enfants parlent de leurs rêves pour le monde de demain car l'avenir est entre leurs mains. Ce programme est diffusé du lundi au jeudi à 20h45 jusqu'au 2 janvier mais aussi du lundi au vendredi à 13h40 jusqu'au 3 janvier.

LES 30 ANS DE SOS VILLAGES D'ENFANTS MADAGASCAR

Fin septembre, Daniel Barroy, président de SOS Villages d'Enfants France, et Isabelle Moret, directrice générale, étaient à Madagascar pour célébrer les 30 ans de SOS Villages d'Enfants Madagascar. Le premier village d'enfants SOS avait ouvert ses portes en 1989 à Vontovorona, près d'Antananarivo, la capitale. Aux côtés du président de la Fédération SOS Villages d'Enfants

OFFREZ AUX ENFANTS DES VILLAGES SOS UN NOËL D'ESPOIR !



© Studio Photo Chebbi

Il est encore temps de faire **votre don de Noël** pour venir en aide aux enfants de nos villages SOS.

N'oubliez pas que **75 % du montant de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu**. Il vous suffit pour cela de nous adresser votre soutien avant le **31 décembre 2019**.

Un grand merci pour votre générosité !

Rendez-vous sur notre site :

www.sosve.org

Le village d'enfants SOS de Hanoi fait peau neuve



Le village d'enfants SOS de Hanoi est une structure bien différente de ce qu'on connaît en France. Hormis ses 16 maisons familiales, il est doté d'une maternelle comportant trois classes, d'un foyer d'hébergement pouvant accueillir 48 jeunes hommes, de 4 appartements pour étudiants et encore de 3 complexes résidentiels de 12 logements destinés, quant à eux, aux mères en difficulté.

“En plus de fournir des soins et un accueil familial pour des enfants abandonnés, nous soutenons aussi des enfants et des jeunes de notre communauté”, explique l'équipe locale. Ainsi, la maternelle qui peut accueillir jusqu'à 95 enfants est ouverte aux familles vivant à proximité, des enfants qui pourront plus tard rejoindre l'école primaire SOS. Celle-ci possède une cantine “qui garantit qu'ils seront nourris au moins une fois par jour”, précise l'équipe du village d'enfants SOS de Hanoi, pointant là une pauvreté qui caractérise aussi la capitale. Car si Hanoi est l'une des villes les plus riches du pays, les inégalités y sont réelles. “Les enfants qui grandissent dans la pauvreté ne sont souvent pas enregistrés officiellement, ce qui entrave leur accès à l'éducation gratuite et aux autres services publics, notamment en matière de santé”, complète SOS Villages d'Enfants Vietnam. Certains sont contraints d'abandonner l'école et d'aller travailler pour aider leur famille à survivre. “On peut les apercevoir dans les rues fouillant les ordures pour revendre leurs *trouvailles*”. On le comprend, les travaux engagés sur le village d'enfants SOS de Hanoi auront donc un impact fort. Leur première phase (la rénovation de 6 maisons, de la cuisine et cantine de la maternelle, d'un coût de 110 000 €) a été financée par SOS Villages d'Enfants France et s'est achevée en juin dernier. La deuxième vague de travaux, d'un coût de 140 000 €, sera lancée l'an prochain. ■

Réparation des sols, murs et plafonds, élargissement de l'accès entre la cuisine et le salon, changement des toilettes, traitement anti-termite, remplacement des tuyaux d'égouts et des installations électriques... On pourrait encore ajouter des travaux à cette liste tant est vaste le chantier de rénovation que connaît actuellement le village d'enfants SOS de Hanoi, au Vietnam. Ce sont d'abord 11 des 16 maisons d'accueil qui sont concernées par ces remises en état mais les infrastructures communes ne sont pas oubliées. Ainsi la maison des jeunes, le bureau de la direction ou encore la maternelle verront notamment leurs plafonds réparés. La cuisine et la cantine de l'école connaîtront aussi un coup de jeune tout comme le système d'épuration de l'eau.

Des réparations qui s'imposaient pour continuer à assurer la sécurité sanitaire des enfants et des personnels travaillant sur ce site vieillissant. Situé dans la périphérie de Hanoi et autrefois baptisé Mai Dich, le village d'enfants SOS de Hanoi reflète en effet ses 30 années d'existence. Les travaux rendront les lieux plus sûrs mais aussi plus vertueux, puisqu'ils permettront par exemple de stopper des fuites d'eau.



Daniel BARROY, président de SOS Villages d'Enfants France

© Philippe Besnard/SOS Villages d'Enfants

2019 est l'année du 30^e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, célébration hautement symbolique pour notre association comme pour tous ceux, ici et ailleurs, qui poursuivent inlassablement leurs efforts pour que les droits de l'enfant soient pleinement reconnus et appliqués à travers le monde.

L'occasion pour SOS Villages d'Enfants de porter haut et fort, une fois encore, la voix des enfants et des jeunes, surtout celle des plus fragiles, exploités, maltraités, “invisibles” parfois. Les actualités de ce numéro font une large place aux événements qui marquent cette célébration :

- La dynamique collective “De la Convention aux Actes” à l'initiative de SOS Villages d'Enfants ;
- L'organisation à l'Assemblée nationale de la table-ronde : “Qualité de l'accompagnement en protection de l'enfance : les droits de l'enfant comme levier” ;
- Sans oublier la parution de la 9^e édition des Cahiers de SOS Villages d'Enfants, qui appelle à une approche de la protection des enfants fondée sur les droits de l'enfant.

L'un de ces droits fondamentaux est le droit à l'expression. SOS Villages d'Enfants s'attache à le mettre en œuvre au quotidien auprès des enfants qu'elle accueille. L'écoute de la parole des enfants est ainsi au cœur de l'accompagnement assuré par les équipes de notre association pour leur donner toutes les chances d'une “reconstruction” : notre dossier consacré aux psychologues en villages d'enfants SOS en porte témoignage.

Votre confiance et votre fidélité sont pour nous le meilleur des encouragements à toujours renforcer notre engagement et notre mobilisation en faveur des droits et de la protection de tous les enfants.

Je vous souhaite, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, de très belles fêtes de fin d'année.

MA MÈRE SOS M'A SAUVÉE

Marie-Paule Roussel le dit sans détour, avoir été placée au village d'enfants SOS de Calais lui a sauvé la vie. C'est aujourd'hui elle qui aide d'autres enfants à réussir leur vie.

Au bout du jardin de l'habitation de Marie-Paule Roussel se trouve l'une des maisons du village d'enfants SOS de Calais. Là même où elle a vécu de ses 13 ans jusqu'à sa majorité. Marie-Paule n'avait pas spécialement cherché à habiter ce quartier, c'est un clin d'œil du hasard ; un clin d'œil heureux.

“Lorsque je suis arrivée au village d'enfants SOS avec cinq de mes frères⁽¹⁾ et sœurs en août 1977, j'ai immédiatement mesuré ma chance, se souvient-elle. Je ne me suis jamais rebellée contre ce placement, au contraire, j'ai tout fait pour que ce changement de vie radical marche”.

Changement radical en effet, puisque les enfants vivaient jusqu'alors avec des parents très défaillants. Les petits n'ont toutefois jamais eu à subir de maltraitances physiques “mais, précise Marie-Paule, notre père, marbrier, était toujours absent et il ne s'impliquait pas du tout dans notre éducation. Malheureusement, notre mère avait, elle, de très gros problèmes comportementaux dus à une addiction”. Cette dernière étant souvent hospitalisée, les enfants faisaient régulièrement des séjours en foyer. La famille vivait à Roubaix mais le couple était originaire de Bretagne pour lui et de Normandie pour elle. Les enfants n'avaient donc aucun proche vers qui se tourner.

“Notre mère est décédée en 1976, poursuit Marie-Paule. Notre père n'était pas en capacité de nous garder. Trop égoïste sans doute, pas assez disponible ni apte pour s'occuper de 8 enfants”.

Lorsque la fratrie s'installe à Calais, Denise Plé, leur Mère SOS, est frappée par les retards scolaires des enfants. “Et pour cause, souligne l'intéressée. Mes frères et sœurs et moi étions souvent livrés à nous-mêmes. Sans adulte pour nous cadrer, nous séchions beaucoup l'école”. Celle que les enfants vont très vite appeler “Maman” prend les choses en main. “Denise fut extraordinaire, se souvient Marie-Paule. Éducatrice de jeunes enfants de profession, elle nous a motivés et épaulés pour



Denise Plé entourée par Marie-Paule et ses frères : Thomas (debout), Dominique (à gauche) et Christophe (à droite).

nous aider à rattraper nos lacunes” ce qui n'a pas toujours été facile pour tous. Après deux classes dites de transition, Marie-Paule intégrera sans difficulté une 4^e classique. Les enfants gardent contact avec leur père qui vient leur rendre visite au village d'enfants SOS de Calais. Malgré tout, il finira par signer les documents d'abandon officiel. “Je suis devenue Pupille de l'État, comme l'était d'ailleurs ma mère”. Un statut que Marie-Paule découvrira quelques années plus tard.

Dans son nouvel environnement, Marie-Paule s'épanouit, c'est une adolescente sans problème. Elle mettra toutefois un peu de temps à trouver sa voie professionnelle. En 1993, elle passe un BEP Commerce, en 1996 un DEUST Systèmes d'Information, Numérique et Électronique avant de suivre une formation pour devenir monitrice éducatrice en 2002. “J'ai alors intégré l'Établissement Public Départemental chargé de l'Accueil de l'Enfance et de l'Adolescence Handicapées où j'ai principalement travaillé avec des adolescents autistes”. En parallèle, Marie-Paule devient membre

de l'A.D.E.P.A.P.E 62⁽²⁾, une association départementale d'entraide des personnes ayant été accueillies en Protection de l'Enfance. Elle intègre aussi le Conseil des familles des pupilles de l'État, une instance de soutien, conseils et accompagnement qui aide à répondre aux besoins fondamentaux de chaque enfant et qui donne son avis lors des projets d'adoption le concernant.

LA PUPILLE DE SON CŒUR

“Un jour de 2002, Marie-Paule est contactée par un membre d'une A.D.E.P.A.P.E qui lui demande si elle connaît une personne pouvant rendre visite à une petite fille. Cette petite fille, âgée de 2 ans, pupille elle aussi, était hospitalisée à Calais en attente d'une greffe et elle était seule. Personne ne venait lui rendre visite”. Évidemment, Marie-Paule accepte la mission. Elle découvre une enfant qui commence à développer quelques troubles autistiques. “Elle ne parlait pas, ne marchait pas, mangeait peu, ne souriait pas, avait des stéréotypies telles que des balancements. Mais cela n'étant dû qu'à son hospitalisation, il fut possible de les corriger”. Marie-Paule et son mari rendent visite à la petite une fois leur journée de travail achevée. Peu à peu

ils l'accueillent chez eux le week-end et, bien sûr, l'affection est croissante. “En grandissant, Charlotte ne comprenait pas pourquoi elle pouvait avoir une vie de famille les week-ends mais quelle devait retourner à l'hôpital en semaine”. Marie-Paule monte alors un dossier pour devenir famille d'accueil. Dès qu'il est accepté par l'administration, elle se met en disponibilité. Le couple se forme alors à la dialyse pour pouvoir accueillir l'enfant et médicalise l'une des chambres. Début 2013, Charlotte s'installe chez eux. Le hasard, encore lui, voudra que la petite puisse recevoir une greffe de vessie puis d'un rein, deux ans plus tard.

“J'ai trouvé mon équilibre, dit Marie-Paule, et je le dois beaucoup aux membres du village d'enfants SOS de Calais et particulièrement à Denise que je continue de voir toutes les semaines. C'est une personnalité incroyable, d'un altruisme exceptionnel. Elle m'a sauvée. J'ai conscience que c'est dur à entendre mais le décès de notre mère nous a donné une seconde chance. Ce que j'ai fait en tant qu'éducatrice puis avec Charlotte est une manière de rendre ce que j'ai reçu de la part de SOS Villages d'Enfants”. ■

(1) Les deux aînés sont restés en foyer.

(2) Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance.

INFO PARTENAIRES

Auchan : Jules, un castor solidaire pour Noël



Cette année, pour Noël, Auchan vous présente Jules Le Castor, une adorable peluche vendue au bénéfice de SOS Villages d'Enfants.

Pour chaque peluche achetée, Auchan reversera 1,5 € pour soutenir la construction d'un nouveau

village d'enfants SOS. Un cadeau tout doux pour un Noël solidaire à retrouver dans tous les magasins Auchan.

www.auchan.fr

La Vache Qui Rit : du bonheur et des sourires en villages SOS



Depuis 2001, La Vache Qui Rit crée des moments de bonheur dans les villages d'enfants SOS en participant aux fêtes d'anniversaires et aux sorties loisirs des enfants : autant de

souvenirs inoubliables.

Et chaque année, les collaborateurs de Bel se mobilisent autour d'un arbre de Noël solidaire, pour offrir de multiples cadeaux aux villages d'enfants SOS.

www.lamaisondelavachequirit.com

IKEA : La créativité au service de la solidarité

Dessinée par des enfants pour des enfants, la nouvelle collection SAGOSKATT offre aussi l'occasion de jouer pour la bonne cause. IKEA France s'engage en effet à verser le montant total de ses ventes à SOS Villages d'Enfants, pour la deuxième année consécutive. Composée de 6 peluches, elle sera commercialisée du 1^{er} novembre 2019 au 1^{er} février 2020. Cet engagement solidaire s'inscrit dans le cadre de la campagne “Let's play !” qui a pour but de créer un mouvement autour du jeu. L'enseigne souhaite montrer que le jeu, levier d'épanouissement et de développement chez les enfants, est facile à intégrer dans sa maison, même dans les plus petits espaces.

www.ikea.fr



“JE SUIS PROCHE DE SOS VILLAGES D’ENFANTS DEPUIS TOUJOURS”



“L’enfance de Laurence fut douloureuse et sa vie de femme fut, elle, marquée par un terrible drame. Des épreuves qui ne lui ont jamais fait oublier son attachement à SOS Villages d’Enfants”.

Anny Duperey, Marraine de SOS Villages d’Enfants depuis 1993

Cannes, Douai, Sucy-en-Brie, Ormesson, Marly-le-Roi, Toul, Nancy, Alençon, Bergerac, Poitiers... la liste des villes où a vécu Laurence, 70 ans, donne le vertige. *“Celle qui est restée dans mon cœur, c’est Lille, où je suis née. La gentillesse des Nordistes n’est pas un mythe”.* Des déménagements imposés par les obligations professionnelles de son second mari, directeur d’une société de transports de voyageurs. *“Moi, j’étais infirmière pendant 21 ans à l’hôpital Henri Mondor de Créteil, puis infirmière dans les prisons pendant 8 ans... ce que j’ai adoré. J’ai terminé ma carrière à l’Éducation Nationale, ce qui ne m’a pas plu”.*

Laurence, donatrice à SOS Villages d’Enfants depuis 1978, a décidé de faire, à son décès, un legs partiel pour les villages d’enfants SOS de France. *“Je me sens proche de l’association depuis toujours. Mon histoire l’explique sans doute”.*

Sa propre enfance fut en effet difficile. Ses parents ne lui manifestaient aucun amour et son père était très violent avec elle. Jusqu’à son adolescence, Laurence s’était persuadée qu’elle n’était pas leur fille de sang ; une manière pour elle “d’expliquer” la situation. *“Je ne trouvais malheureusement pas de réconfort auprès de ma sœur aînée qui, elle, était appréciée. Nous avons toujours eu des relations conflictuelles. Mariée à 21 ans, j’ai découvert avec mon mari ce qu’étaient de vrais père et mère”.*

Laurence rêvait d’avoir 4 enfants pour montrer qu’on pouvait aimer chacun d’eux de la même façon mais le couple n’arrivera pas à fonder une famille. Il se séparera après 10

ans de vie commune. *“Je suis restée célibataire puis, en 1982, comme dit la chanson, j’ai fait un bébé toute seule”.* Après avoir eu l’occasion de visiter les effroyables orphelinats roumains sous l’ère Ceausescu, Laurence entamera des démarches pour adopter un autre enfant mais son statut de mère célibataire ne lui permettra pas d’achever la procédure. Elle rencontrera son second mari, quant à lui père de 3 enfants, en 1994.

“Je n’ai jamais oublié SOS Villages d’Enfants, précise-t-elle. Je m’étais même renseignée pour devenir mère SOS lorsque mon fils aurait quitté le foyer”. Le destin en décidera tragiquement autrement puisque le fils de Laurence décédera d’une leucémie à l’âge de 22 ans.

“Je suis admirative du travail des mères SOS. Quand je lis dans Villages de joie les témoignages des enfants, je me dis : encore un de sauvé ! C’est merveilleux non ?”.

Vous souhaitez soutenir SOS Villages d’Enfants en construisant un projet de transmission. Vous pouvez joindre :

Marie-Anne JUBRÉ
Diplômée notaire,
Responsable
Legs et Relations
Philanthropiques.



Tél. : 01 55 07 25 42
Legsetdonations@sosve.org
6 cité Monthiers – 75 009 PARIS

DEMANDE D’INFORMATION **Merci de renvoyer ce coupon dans l’enveloppe jointe sans l’affranchir**

OUI, je souhaite recevoir la brochure legs, assurance-vie et donation.

OUI, je souhaite être contacté(é) par téléphone.

Ces informations resteront confidentielles et ne vous engagent en aucun cas de façon définitive.



MES COORDONNÉES (À INDIQUER EN MAJUSCULES) :

M. MME

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

TÉL. : E-MAIL :

F2E5LG

Les informations vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé par SOS Villages d’Enfants. Elles sont destinées au Service Relations Donateurs et aux tiers mandatés par SOS Villages d’Enfants à des fins de gestion interne, pour vous envoyer votre reçu fiscal et faire appel à votre générosité. SOS Villages d’Enfants s’engage à ne pas sortir les données en dehors de l’Union Européenne. Elles seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées. Ces données peuvent faire l’objet d’un échange avec des tiers du secteur caritatif. Vous pouvez vous y opposer en cochant la case ci-contre : Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l’utilisation de vos données ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement en contactant le Service Relations Donateurs - 6 cité Monthiers - 75009 Paris - 01 55 07 25 35 - donateurs@sosve.org. N’hésitez pas à contacter notre équipe. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL en cas de difficulté en lien avec la gestion de vos données personnelles.